

Éducation et autorité : quels liens ?

David Auclair, sociologue

Mars, 2019

Ces jours-ci, le mot *autorité* refait surface, mais qu'entend-on par autorité ? L'idée d'autorité renvoie à l'idée de pouvoir d'un individu (ou d'une institution) d'agir sur autrui ; à l'idée de hiérarchie entre les humains ; de responsabilité sociale de certains ; de fermeté symbolique ou pas. Il fait entre autres partie du vocabulaire de l'éducation, qu'elle soit familiale (on parle d'autorité parentale) ou scolaire. Mais aujourd'hui, il fait peur, car il évoque coercition, violence, négation de la liberté individuelle.

Dans le cadre de l'école (comme aux études supérieures), l'autorité de l'enseignant.e est de plus en plus contestée par les décideurs politiques et administratifs, par les parents et par les apprenants.

À l'école comme ailleurs, les mots-clés du nouveau management public et du libéralisme idéologique et économique s'imposent. À l'obligation, nous substituons la permissivité ; à l'encadrement, la régulation ; à la discipline, l'expression de soi, au silence et à l'écoute, la spontanéité de la communication, à la figure symbolique du maître, celle de l'accompagnateur, comme on définit l'enseignant.e dans le *Programme de formation de l'école québécoise* ! Pourtant l'autorité est intrinsèque à l'idée même d'instruction et d'éducation.

Le corps enseignant a un devoir d'autorité

L'enseignant.e fait partie d'une entité sociale et historique, c'est pourquoi le sociologue Durkheim parlait du *corps enseignant*, il ne s'agit pas d'un agrégat d'individualités, mais d'une entité qui a une histoire et une légitimité sociale liée à sa responsabilité qui est de transmettre des savoirs constitués, légitimés par les autorités reconnues et de faire en sorte que les élèves se les approprient. Il doit donc exercer un pouvoir sur ces derniers qu'il ne fait pas qu'accompagner, mais qu'il guide vers la connaissance et le développement de compétences spécifiques, dont celle d'apprendre à vivre en société. Afin que la mission de l'institution scolaire soit remplie, l'enseignant.e doit aussi établir un cadre disciplinaire dans sa classe et restreindre les libertés et désirs de chacun.e (temps et droit de parole et de déplacement, activités interdites). Cela peut et doit se faire de façon explicite et non arbitraire. Bon nombre d'enseignant.e.s du primaire établissent un code de vie dont ils justifient le bienfondé devant les élèves, et les parents. Chaque élève doit le respecter, sinon il y a une sanction (dans les écoles, on ne parle plus de *punition*, mais de *conséquence* !). Sinon, un ou quelques élèves, indisciplinés, récalcitrants à l'autorité du maître et de l'institution peuvent empêcher la majorité d'apprendre.

Pas de liberté individuelle et collective sans autorité

Aujourd'hui, la dissolution de l'autorité de l'enseignant.e ou du maître ne mène pas à la liberté de chacun.e, mais à de nouvelles formes de domination, la plus importante est sans doute le contrôle des enfants par des diagnostics aussi nombreux que discutables et à une médicalisation devenue excessive.

Le refus épidermique de l'autorité de plusieurs élèves et étudiant.e.s a souvent pris naissance dans leur famille. Combien de parents se refusent d'interdire ou, s'ils le font, omettent de punir leurs enfants en cas de désobéissance ? Il est évident que les parents ont un rôle d'éducateurs et que celui-ci exercé avec amour et bienveillance implique aussi que l'enfant soit placé aussi devant des contraintes et des interdits. Il y a donc non seulement des points communs entre le parent et l'enseignant.e. Cependant, l'autorité de ce dernier est différente de celle du parent et doit même présenter une rupture : l'école n'est pas la continuité de la famille. C'est une autre institution avec une autre mission et un autre cadre. Nier cela est creuser la fosse de l'institution scolaire et de sa mission civilisatrice.

Sans la reconnaissance de l'autorité légitime et nécessaire de l'enseignant.e, l'instruction et l'éducation, missions fondatrices du système scolaire, deviennent impossibles ou sérieusement en péril.